

Consignes aux auteurs

Article

Les articles proposés doivent compter entre 30 000 et 65 000 caractères espaces compris (10 à 15 pages). L'article comprend les notes, une éventuelle bibliographie et les illustrations.

L'article doit être accompagné d'un résumé en français de 3 à 5 lignes, de la traduction du résumé en anglais, ainsi que de 4 à 6 mots-clés en français. *Voix contemporaines* est une revue à comité de lecture, rédigée en français. Toutefois, des articles rédigés dans d'autres langues sont acceptés mais devront être traduits.

Iconographie

Les auteurs doivent s'assurer qu'ils disposent des autorisations nécessaires à la mise en ligne de l'ensemble de leurs illustrations. Les droits éventuels de publication sont à la charge des auteurs.

Les illustrations doivent être intégrées dans l'article, avec leur légende et la mention de leur source ou lieu de conservation, pour indiquer leur positionnement. Les originaux doivent être également envoyés dans des fichiers séparés et numérotés selon leur ordre d'apparition dans le texte.

Taille minimum des images : 800 pixels de largeur.

Résolution : entre 150 et 300 dpi.

Format : jpeg, tiff ou png.

Mise en page

Le texte doit être composé en Times New Roman, corps 12 et justifié.

Utiliser des alinéas pour distinguer les paragraphes.

Les capitales sont accentuées.

Pour souligner un mot, on préférera l'italique aux guillemets.

Titres et intertitres

Bien préciser la hiérarchie des titres, et si possible ne pas faire plus de 3 niveaux.

Ne pas mettre de point à la fin d'un titre ou d'un intertitre.

Ne pas les saisir en majuscules.

Citations

Citations courtes

en caractères romains, entre guillemets (« à la française ») et dans le corps du texte.

Citations longues de 2 à 3 lignes

les présenter comme un paragraphe distinct, mais dans un corps inférieur (11), en retrait d'1 cm à gauche, et un saut de ligne avant et après.

Toute suppression ou coupure dans une citation doit être signalée par [...] ; de même tout raccord ou commentaire personnel doit être placé entre crochets.

Utiliser les guillemets anglais (“ ”) à l’intérieur des guillemets français (« »).

Si la citation est une phrase complète, son premier mot prend une capitale initiale et le point final se place à l’intérieur des guillemets :

- Deux siècles avant notre ère, le poète Térence affirmait : « Je suis homme et rien de ce qui est humain ne m’est étranger. »

Si la citation est fondue dans le texte, le point final se place à l’extérieur des guillemets :

- M^{me} Lepic compare les cheveux de Poil de Carotte à des « baguettes de tambour. Il userait un pot de pommade tous les matins si on lui en donnait ».

La traduction des citations en langue étrangère sera donnée en note de bas de page.

Appels de note

L’appel de note se place avant tout signe de ponctuation.

- « J’ai travaillé hier *chez Heugel* à Bacchus avec Mendès¹. »
- L’action « se passe à Argos, dans le palais des Atrides² ».
- Comment dois-je placer mon appel de note³ ?
- Ainsi : « Placez correctement votre appel de note⁴. »

Note de bas de page

La numérotation des notes de bas de page par article est continue.

Sigles et abréviations

Ne pas mettre de points entre les lettres des sigles (SNCF).

Les abréviations restent dans la plupart des cas en bas de casse (vol., t., coll., chap., éd.)

Abréviations courantes

- 1^{er}, 1^{re}, 2^e, 3^e
- xix^e siècle (en petites majuscules)
- chap. pour chapitre
- etc. (et non pas *etc...*)
- p. 000-000
- *ibid.* (en italique, envoie à la dernière référence immédiatement citée)
- *op. cit.* (en italique, renvoie à un ouvrage déjà cité)
- *id.* (en italique, renvoie au dernier auteur cité)

Ponctuation

Tout signe simple ou triple (. , ...) est collé au mot qui le précède et que tout signe double (; : ? !) en est séparé par une espace insécable.

Mots étrangers

Les mots étrangers (langues vivantes ou locutions latines) sont composés en italiques.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques complètes sont indiquées en note de bas de page.

Pour vérifier ou compléter vos références bibliographiques

– Publications françaises

Catalogue de la BnF : <http://catalogue.bnf.fr/index.do>

Catalogue collectif de France : <http://ccfr.bnf.fr>

Sudoc : <http://sudoc.abs.fr>

– Publications étrangères :

Worldcat : <http://www.worldcat.org/>

British Library : <http://www.bl.uk>

Library of Congress : <https://www.loc.gov/>

Notices d'autorité

Afin d'harmoniser l'orthographe des noms propres (personnes et lieux), merci de consulter les notices d'autorité :

BnF : <http://catalogue.bnf.fr/recherche-autorite.do?pageRech=rat>

Sudoc : <https://www.idref.fr/autorites/autorites.html>

Monographie

NOM, Prénom, *Titre de l'ouvrage*, lieu d'édition, maison d'édition, année de publication.

Tomaison

NOM, Prénom, *Titre de l'ouvrage*, tome, *Titre du tome*, lieu d'édition, maison d'édition, année de publication.

Ouvrage collectif

NOM, Prénom (dir.), *Titre de l'ouvrage*, lieu d'édition, maison d'édition, année de publication.

Article ou contribution à un ouvrage collectif

NOM, Prénom, « *Titre de l'article* », dans NOM, Prénom (dir.), *Titre de l'ouvrage*, lieu d'édition, maison d'édition, année de publication, pagination.

Ouvrage extrait d'œuvres complètes

NOM, Prénom, *Titre de l'œuvre*, dans *Titre de l'ouvrage*, éd. (ou trad.) NOM, Prénom, lieu d'édition, maison d'édition, année de publication.

Traduction

NOM, Prénom (de l'auteur), *Titre de l'ouvrage*, trad. NOM, Prénom (du traducteur), lieu d'édition, maison d'édition, année de publication.

Édition critique

NOM, Prénom (de l'auteur), *Titre de l'ouvrage*, éd. NOM, Prénom (de l'éditeur), lieu d'édition, maison d'édition, année de publication.

Périodiques

NOM, Prénom, « Titre de l'article », *Nom du périodique*, numéro, date de publication, pagination de l'article.

NOM, Prénom, « Titre de l'article », *Nom du périodique*, numéro, *Titre du numéro*, dir. du numéro, date de publication, pagination de l'article.

Notice de dictionnaire ou d'encyclopédie

NOM, Prénom, s.v. « Titre de la notice », dans NOM, Prénom (dir.), *Titre de l'ouvrage*, lieu d'édition, maison d'édition, année de publication, pagination de la notice

Thèses et mémoires inédits

NOM, Prénom, *Titre*, type de mémoire (master, thèse), discipline, sous la direction de NOM, Prénom, établissement, année de soutenance.

Communication inédite dans un colloque

NOM, Prénom, « Titre de la communication », communication au colloque « Titre du colloque », lieu, date.

Catalogue d'exposition

NOM, Prénom (dir.), *Titre de l'exposition*, ville, lieu et date de l'exposition, lieu d'édition, maison d'édition, année de publication.

Ressource électronique

Nom, Prénom, « Titre de la ressource », URL, [consulté le].

Film

Nom, Prénom du réalisateur, *Titre du film*, société de production, année de réalisation, durée

Œuvre d'art

Nom, Prénom de l'artiste, *Titre de l'œuvre*, description (technique, matière, dimensions), année de création, lieu de conservation.

Œuvre musicale

Nom, Prénom du compositeur, *Titre de l'œuvre*, genre, numéro de l'œuvre, numéro du catalogue, lieu d'édition, maison d'édition, année de publication.

Disque

Nom, Prénom du compositeur, *Titre de l'œuvre*, Nom, Prénom de l'interprète, maison d'édition, année de publication.

Composition des titres

Lorsque que le titre de l'ouvrage commence par un article défini, on met une majuscule jusqu'au premier substantif inclus : *Le Petit Chaperon rouge*

Lorsque que le titre de l'ouvrage commence par un article indéfini ou forme une proposition, seul le terme initial prend une majuscule : *A la recherche du temps perdu, Un barrage contre le Pacifique*.

Titre et sous-titre sont séparés par un point.

Les titres d'articles ne prennent de majuscules qu'au terme initial.

Lieux et maison d'édition

Lorsqu'il y a plusieurs lieux d'édition ou maisons d'édition, il faut les séparer par une barre oblique : Paris/Bruxelles ; Gallimard/RMN

Le lieu d'édition doit être indiqué tel qu'il est mentionné dans l'ouvrage, dans la langue de l'éditeur.

Un ouvrage sans date est indiqué : s. d.

Un ouvrage sans lieu d'édition est indiqué : s. l.

Un ouvrage sans lieu d'édition ni date est indiqué : s. l. n d.

Ibid. renvoie à la dernière référence immédiatement citée.

1. SAID, Edward, *Orientalism*, London, Random House, 1978.
2. *Ibid.*, p. 75.

Op. cit. renvoie à un ouvrage déjà cité :

1. SAID, Edward, *Orientalism*, London, Random House, 1978.
2. *Autre référence.*
3. SAID, Edward, *Orientalism*, *op. cit.*, p. 114.